



Compte rendu de la réunion du Comité Directeur de la LMCA Le 26 Février 2016 à Sainte Ménéhould

Etaient présents :

- | | | |
|---|---|---|
| - Mr GIRAUX Michel
(Président) | - Mr LAROSE Didier
(Membre) | - Mr CREPIN Joseph
(Président de la
Commission d'Enduro) |
| - Mr FAIVRE Joël (Vice-
Président) | - Mr LEBEGUE François
(Membre) | - Mr GOURDET Marcel
(Président du Collège
Commissaires) |
| - Mr SOT Michel (Vice-
Président) | - Mr LEVEQUE Gérard
(Membre) | - M. COLLADO Anthony
(Vice-Président du
Collège Educatif) |
| - Mr TOURTE Jean Pol
(Vice-Président et
Secrétaire Général) | - Mme RONFLETTE
Emilie (Membre) | Absents excusés : |
| - Mr GABREAUX Mickael
(Trésorier) | - M. SIMON Alain
(Membre) | - Mr CHAPLAIN Laurent
(Membre) |
| - Mr CHEURLIN Nicolas
(Membre) | - Mr TAVENAUX Olivier
(Membre) | - Mr FRIQUET Joël
(Membre) |
| - Mr DANEL Ludovic
(Membre) | - M. VIGREUX Jean Marc | - Mr SEGUIN Philippe
(Membre) |
| - Mr DELANDHUY Jean
Noel (Membre) | Invités : | |
| - Mr DUBUS Thierry
(Membre) | - Mlle TESSIER Amandine
(Secrétaire
Administrative de la
LMCA) | |

Michel GIRAUX ouvre la séance à 19h10. Le Président remercie les membres présents et excuses les absents. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

Compte rendu du Comité Directeur du 18/12/2015

Le Compte rendu a été diffusé via la lettre de la Ligue. Michel GIRAUX demande s'il y a des observations puis passe au vote.

Approbation du compte rendu :

Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 16

Accepté à l'unanimité des membres présents.

Compte rendu du Bureau Directeur du 26/02/2016 :

Le Président explique que le Bureau Directeur s'est réuni avant la réunion du Comité Directeur afin de mettre en place l'organisation pour 2016. Il évoque aux membres les points qui ont été abordés.

- Répartition des tâches au niveau comptable.
- Représentation de la Ligue sur les manifestations accueillant un championnat de France (le Président ou un Vice-Président).

Cooptation des candidats pour le TRDA :

Michel GIRAUX informe les membres que le Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage ne peut pas fonctionner tel qu'il est actuellement. Il a eu au téléphone M. AMIEL Christophe (Juriste de la FFM) afin de connaître les possibilités. Le TRDA ne peut siéger qu'avec 2 membres maximum du Comité Directeur, alors qu'il a été élu lors de l'Assemblée Générale 3 membres du Comité Directeur.

Joël FAIVRE souhaite donc se retirer du TRDA.

Michel GIRAUX énonce les noms des 3 candidats qui souhaitent faire partie du TRDA :

- BECARD Joël
- DANEL Laetitia
- JOURDAN Michel

Olivier TAVENAUX demande pourquoi les membres ne sont pas présents afin de connaître leur motivation.

Michel GIRAUX répond que la réunion du Comité Directeur n'est pas publique.

Un premier vote a lieu à main levée pour l'élection du TRDA :

Contre : 1 – Abstention : 8 – Pour : 7

Le TRDA ne peut toujours pas fonctionner comme ceci puisque les candidats n'ont pas obtenu la moitié des voix + une.

Un nouveau vote est donc fait à bulletin secret :

- BECARD Joël : 9 voix
- JOURDAN Michel : 9 voix
- DANEL Laetitia : 8 voix.
- Nul : 6

Joël BECARD et Michel JOURDAN sont donc cooptés au TRDA, mais le TRDA n'est toujours pas fonctionnel.

Le secrétaire général demande qu'un 3^{ème} et dernier vote soit effectué afin d'essayer de sortir de cette impasse. Le vote a lieu à bulletin secret.

- Contre : 2

- Nul

- Pour 13 voix.

Laetitia DANEL est cooptée au TRDA.

Cooptation des candidats pour la Commission d'Enduro :

Michel GIRAUX énonce les noms des candidats souhaitant être cooptés à la Commission d'Enduro :

- CREPIN Joseph
- FELS Francis
- FERRAND Jean Sébastien
- MALVY Frédéric

Le vote s'effectue à main levée :

Contre : 1 – Abstention : 0 – Pour : 15

Joseph CREPIN, Francis FELS, Jean Sébastien FERRAND et Frédéric MALVY sont cooptés à la Commission d'Enduro.

Cooptation des candidats pour la Commission de Trial :

Michel GIRAUX demande à François LEBEGUE si Jean Claude LAGNEAU est bien licencié ?

François LEBEGUE répond que oui, sa licence est en cours de validation au MC EPERNAY.

Les candidats souhaitant être cooptés à la Commission de Trial sont :

- BAILLY Franck
- BOYER Gilles
- DEREMARQUE Jean Paul
- DUPUIS Philippe
- GAUTHEROT Basile
- LAGNEAU Jean Claude
- LE PELLEC Olivier
-

Le vote s'effectue à main levée :

Contre : 1 – Abstention : 0 – Pour : 15

Les 7 candidats sont donc cooptés à la Commission de Trial.

Cooptation des candidats pour la Commission VTR :

Une candidate souhaite être cooptée à la Commission Vitesse, Tourisme et Rallye Routier, il s'agit de PITOUX MASSON Audrey.

Le vote s'effectue à main levée :

Contre : 1 – Abstention : 4 – Pour : 11

Audrey PITOUX MASSON est donc cooptée à la Commission VTR.

Cooptation des candidats pour le Collège Technique :

Michel GIRAUX énonce les candidats souhaitant être cooptés au Collège Technique :

- FERRAND Jean Sébastien
- GABLIN Virginie
- GIBOUT Éric
- LAMBERT Marc
- ROUSSEAUX Pascal

Un premier vote s'effectue à main levée :

Contre : 2 – Abstention : 6 – Pour : 8

Les membres ne peuvent pas être cooptés.

Un second vote s'effectue à bulletin secret :

- GABLIN Virginie : 13 voix
- FERRAND Jean Sébastien : 12 voix
- LAMBERT Marc : 12 voix
- ROUSSEAUX Pascal : 11 voix
- GIBOUT Éric : 10 voix
- Nul : 2

Les candidats sont donc cooptés au Collège Technique.

Election du Président de la Commission d'Enduro :

Michel GIRAUX a demandé à Joseph CREPIN d'assister aux réunions du Comité Directeur afin de remonter les informations de cette commission, car aucun membre de la Commission d'Enduro ne fait partie du C.D.

Il lui demande si la Présidence l'intéresse ?

Joseph CREPIN répond qu'il veut bien rapporter les idées et les informations de la commission, mais il pense que la commission fonctionnera très bien en l'état.

Michel GIRAUX lui répond qu'un président de commission est obligatoire.

Joseph accepte donc la présidence. Il est accepté à l'unanimité par le Comité Directeur néanmoins, comme il l'est indiqué dans le règlement intérieur il n'aura pas le droit de vote aux réunions du C.D.

Election du Président du TRDA :

Jean Pol TOURTE ne postule plus à la Présidence. Il demande à Michel SOT d'accepter le poste.

Le vote se fait à main levée :

Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 16

Michel GIRAUX en profite pour dire aux membres du C.D. qu'une première affaire sera traitée par le Tribunal National.

Il s'agit d'un pilote du MC BARBONNE FAYEL qui est allé s'entraîner sur le circuit de Perceneige. Il a présenté sa licence avec sa carte d'identité avant de rouler, mais au cours de la journée c'est une autre personne qui a roulé sur la même moto. Cette personne n'étant pas licenciée en 2016, M. MATOWSKI, Président du club de Perceneige a averti la Fédération. S'agissant d'un pilote de Champagne, cette affaire aurait dû être traitée par notre TRDA, mais celui-ci n'étant pas encore été constitué à l'époque des faits, elle le sera par le TRDA national.

Calendrier 2016 (modifications) :

Il n'y a pas eu de modification dans le calendrier global, mais uniquement dans la constitution des épreuves de moto-cross et de prairie.

- Pour l'épreuve de Montgueux qui tombe le même jour que l'Interligue 125cc à Is sur Tille, la catégorie 125cc Ligue a été remplacée par un National Open.

Michel GIRAUX rappelle que la Commission de Moto-Cross doit veiller à correctement remplir les rapports de clôture (signatures).

Marcel GOURDET répond que c'est une tâche assurée par le responsable des commissaires le jour de la course.

Bulletin de la Ligue 2016 :

Jean Pol TOURTE explique qu'Amandine TESSIER a réalisé un projet, celui-ci va circuler toute la soirée dans la salle.

Il demande combien d'exemplaires doivent être imprimés ? Les membres du Comité Directeur se mettent d'accord sur 1000 tirages.

CASM et guidons :

Emilie RONFLETTE rappelle que le guidon de bronze est le premier guidon à obtenir. Après recensement il apparaît un grand nombre de guidons d'or sont attribués. Le guidon d'or n'est décerné qu'aux titulaires du guidon d'argent qui souhaitent participer au Minivert. Il faudra faire un rappel aux formateurs.

Patrimoine de la Ligue :

Michel GIRAUX a donné un exemplaire du patrimoine 2013 à tous les membres. Celui-ci n'a pas été fait depuis.

Etant donné que la plupart des personnes concernées ne sont pas présentes. Les personnes seront contactées une par une pour la mise à jour du patrimoine.

Création d'un budget publicité :

Michel GIRAUX trouve que le site de la LMCA n'est pas assez vivant. C'est une base qui renvoie vers des sites différents pour chacune des commissions, mais la vie de la Ligue est oubliée. Nous avons un Champion de France Sable et personne n'est au courant, nous pourrions également mettre les informations comme les épreuves à venir, etc.

Pour cela, Michel s'est renseigné auprès de MXCOM pour la création d'un site payant.

Création d'une page Facebook :

Michel GIRAUX explique que des personnes utilisent le nom de la Ligue sur Facebook (LMCA MX, Trophée Féminin Ligue Champagne Ardennes...). Celles-ci ne sont pas officielles, les personnes les ont créées sans demander l'accord à la Ligue. Michel va donc leur demander la fermeture.

Puisque les réseaux sociaux sont des moyens de communication performants, la Ligue va créer sa page officielle d'ici peu. Michel GIRAUX demande l'accord aux membres du Comité Directeur. Ils sont tous d'accord.

Calendrier 2016 des réunions du Comité Directeur :

- Vendredi 24 Juin, soir (réunion d'été)
- Samedi 1^{er} Octobre, journée (réunion d'automne) + réunion du calendrier
- Vendredi 9 Décembre, soir (réunion d'hiver)

Assemblée Générale de la Ligue 2016 : (Ardennes) :

Michel GIRAUX voudrait que soient définies les grandes lignes de l'AG 2016 (organisateur, lieu, date etc.....)

Selon la rotation habituelle, celle-ci doit avoir lieu dans les Ardennes. Jean Pol TOURTE répond qu'il fera la demande au Comité Départemental des Ardennes pour recenser les clubs intéressés.

Siège Social de la Ligue :

Le siège social de la Ligue est encore à Charleville Mézières. Il sera déplacé au secrétariat à Sainte Ménéhould dès que le bureau sera mis en place.

La location d'un bureau pour le secrétariat fait partie de la convention entre la ligue et la FFM sur le reversement des licences.

Trésorerie :

Michel GIRAUX informe que suite à la réunion du Bureau Directeur, toutes les factures doivent être adressées à Amandine TESSIER. C'est elle qui fera les enregistrements comptables, et qui fera l'administratif pour les règlements et les remises en banque, Mickael GABREAUX aura juste à vérifier et signer.

Les subventions sont en cours.

Dons aux associations :

Tous les dirigeants bénévoles ont le droit d'obtenir cette réduction d'impôts sous réserve de justifier les frais de déplacements (barème kilométrique des impôts), de la délivrance d'un imprimé Cerfa par la ligue et de la prise en compte dans la comptabilité de la ligue. Les délégués des épreuves aussi y ont droit, mais pour cela ils doivent renoncer à leurs défraiements de leurs délégations.

Michel GIRAUX a reçu un mail de Joël POIROT pour une réunion préparatrice au regroupement des ligues qui se déroulera au Siège de la Lorraine, le Vendredi 18 Mars. Seules 5 membres du Comité Directeur peuvent accompagner Michel.

Sont volontaires pour l'accompagner : Jean Pol TOURTE, Joël FAIVRE, Michel SOT, Olivier TAVENAU, Thierry DUBUS.

Commission Vitesse, Tourisme et Rallye Routier :

Olivier TAVENAU prend la parole. Depuis la dernière réunion, il n'a pas grand-chose à dire. Il a envoyé des devis pour le budget prévisionnel et attend une réponse.

Michel GIRAUX lui demande pourquoi il a reçu deux devis de 10 polaires pour deux sections différentes alors qu'ils sont 6 membres et une commission.

Olivier TAVENAUX répond que les polaires ne sont pas prévues pour les membres de la commission mais pour les pilotes qui représentent la Ligue quand ils vont rouler.

Michel GIRAUX ne trouve pas cela normal et demande aux membres de voter pour savoir s'ils acceptent l'achat de polaires pour les pilotes de la commission VTR :

Contre : 11 – Abstention : 2 – Pour : 3

Michel GIRAUX demande à Olivier TAVENAUX s'il en a besoin pour les officiels ?
Olivier TAVENAUX refuse.

Ensuite, Olivier propose le devis du Trajectoire Jeunes Pilotes qui organise le Rallye Routier des Ardennes. Il explique que c'est un budget lourd pour le club et qu'une aide de la Ligue serait la bienvenue.

Michel GIRAUX répond que le club organise une épreuve de Championnat de France et comme les organisateurs de Championnat de France l'année dernière, il recevra une subvention de 1000 €.

Michel SOT demande à Michel GIRAUX s'ils auront bien cette subvention ?

Michel GIRAUX lui répond que oui.

Mickaël GABREAUX informe Olivier TAVENAUX qu'en cas de problème financier après la manifestation, la Ligue a déjà octroyé des subventions exceptionnelles.

Michel GIRAUX rassure Olivier TAVENAUX en lui disant que la Ligue soutiendra le club dans la mesure de ses possibilités en cas de problème.

Michel GIRAUX souhaite un vote pour la subvention de 1000 € :

Contre : 0 – Abstention : 2 – Pour : 14

Commission d'Enduro :

Michel GIRAUX demande à Joseph CREPIN de parler de l'Enduro et de l'Endurance TT pour 2016.

Joseph CREPIN rappelle que Didier DUBOIS ne s'est pas représenté à la Commission.

Joseph, Lionel DELSAUT et Francis FELS géreront la section Enduro et Laurent CHANGENET la section Endurance.

Concernant la Coupe de France, le club d'Arden Moto passion prendra en charge les frais et fera une facture globale à la Ligue. Les 6 meilleures pilotes de la Ligue sont sélectionnés.

3 stages sont organisés.

Du côté de l'endurance, le Championnat de Champagne Endurance sera bien remis en place pour 2016. Les clubs organisateurs ont la possibilité de prendre le Grand Est, mais le Championnat de Champagne primera. Une inscription au Championnat à l'année pour les pilotes est mise en place.

Mickaël GABREAUX propose à Joseph CREPIN le site d'engagement en ligne qui a été créé pour le moto-cross. Il peut les intéresser également car ils sont sur le même principe, une inscription au championnat et des inscriptions aux épreuves.

Joseph CREPIN a demandé une participation à la Ligue de 300 € par pilote pour les envoyer faire des épreuves de Championnat de France.

Michel GIRAUX n'avait pas prévu ceci dans le budget prévisionnel. Il souhaiterait que celle-ci soit reportée à l'année prochaine mais c'est une bonne idée.

Commission de Trial :

François LEBEGUE est nouveau dans le Comité Directeur. Il annonce que Philippe DUPUIS ne souhaitait pas se représenter c'est donc par défaut qu'il s'est présenté.

Il aimerait que l'on parle du Trial en développement et non comme jusqu'à maintenant où il entend parler que le Trial est une discipline qui est en train de mourir.

François LEBEGUE fait le point sur la réunion de la Commission de Trial qui s'est déroulée dernièrement. Il a tout d'abord fait un mot de soutien à Philippe DUPUIS, qui à l'Assemblée Générale, a considéré son mandat comme un échec suite aux difficultés récurrentes de la discipline.

Il remercie les membres du Comité Directeur pour avoir coopté les membres de la Commission de Trial qui avaient oublié de se licencier.

François LEBEGUE continue l'école de Trial, il se charge de la partie administrative mais va déléguer sur le terrain. Par contre, il est inquiet pour l'après fusion du Grand Est, car la Lorraine a déjà sa propre école.

Il encourage Philippe DUPUIS à continuer la fusion avec la Lorraine car c'est lui qui a le plus de contact.

François propose à Michel GIRAUX de venir les voir à l'école de trial qu'il organise le 6 Mars 2016 à Chaumont. Michel le remercie pour l'invitation et ira les voir, il lui indique même qu'il l'avait déjà visité il y a quelques années à Biesles.

François LEBEGUE souhaiterait avoir plus de renseignement sur l'assurance pour l'école de trial. Michel GIRAUX lui propose d'appeler le service juridique de la FFM qui aura les meilleures informations pour lui répondre.

Jean Pol TOURTE demande à François LEBEGUE s'il connaît Julian PERRE car il organise un show au salon de la moto à Charleville. François lui répond que non mais il existe beaucoup de personnes qui organisent ce type de représentation.

Commission de Moto-Cross :

Mickaël GABREAUX annonce le début de saison dans 15 jours.

La réunion de la Commission de Moto-Cross s'est déroulée vendredi dernier. Des points du règlement 2016 ont été revus et modifiés.

Le Trophée Féminin qui a été mis en place n'a pas évolué. Le nombre d'inscrits est décevant, mais il est conservé au même titre que le Trophée Vétérans.

Un point important, la discipline à tenir pendant la saison. La commission a mis en place un tableau de sanctions qui restera en interne.

Le règlement prairie a été accepté, quelques petites modifications ont été apportées sur le projet de Didier LAROSE et de son club.

Mickaël GABREAUX a évoqué lors de la dernière réunion le problème du double chronométrage lors d'une épreuve de Championnat de France et Ligue. La solution n'est pas encore trouvée, les deux chronométrages seront présents sur les épreuves.

La mise en place des élections délégués pilotes, elles auront lieu soit à l'administratif ou au 1^{er} essai de la première épreuve.

Il informe aussi les membres du Comité Directeur, la suppression d'un remboursement d'une partie de la licence aux jeunes pilotes qui vont rouler sous les couleurs d'une autre équipe que celle de Champagne Ardenne. Il demande le vote aux membres :

Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 16

Il faudra prévoir l'achat de nouveaux maillots de la Ligue pour la Coupe des Régions car la numérotation a changé l'année dernière.

Collège Educatif :

Emilie RONFLETTE expose son projet de 2016, un interligne éducatif kids 65-85 qui se déroulera à Mesnil St Loup le 7 Août 2016.

Les 5 autres ligues qu'elle a sollicitées, ont répondu présent (Picardie, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche Comté). Les équipes seront composées de 7 pilotes, mais seuls 5 résultats par manche seront retenus pour laisser la chance aux Ligues qui auront moins de pilotes.

La remise des prix se fera par équipe et au scratch.

Côté réglementation 2016, le Collège Educatif s'est réuni pour faire quelques modifications. Les appellations sont redevenues Kids et non plus Mini Motocross. Un tableau des sanctions a été mis en place pour 2016.

La Présidente de l'éducatif évoque, comme Mickael GABREAUX, la suppression de la subvention pour la licence des jeunes pilotes de la Ligue qui roulent sous une autre équipe que la Champagne Ardenne.

Emilie RONFLETTE demande une subvention à la Ligue pour l'achat de lunettes de soleil personnalisées avec le logo de la Ligue et le logo des Bouchons de Champagne qui reviendrait à 3,70 € pièce.

Le Comité Directeur accepte.

Collège Technique :

Joël FRIQUET : absent excusé.

Collège Commissaires :

Marcel GOURDET s'est réuni avec son collègue dernièrement.

La mise en place d'un rapport que le commissaire doit remplir en cas de sanction à prendre.

Le remplacement de radios et d'accessoires, Marcel GOURDET évoque le devis 5 radios, casque micro vox pour un total de 1.373 € 99. Il demande l'avis au Comité Directeur.

Michel GIRAUX rappelle que les radios servent à la sécurité sur le circuit. Lorsque le Directeur de Course n'a pas vue complète sur le terrain, c'est un moyen efficace pour être tenu informé rapidement.

Un deuxième devis pour l'achat d'imperméable Kenny pour les commissaires, techniques et officiels sur les manifestations. Le coût revient à 24 €.

Marcel GOURDET déplore le fait qu'un club FFM organise une course UFOLEP le même jour qu'une épreuve FFM à Taillette où nous avons déjà manqué de commissaires l'an dernier.

Questions diverses :

Joseph CREPIN a pour projet d'organiser en 2017 une endurance de 24h. Il demande à Mickael GABREAUX et Amandine TESSIER si cela est possible ?

Mickael et Amandine répondent que oui, car ils l'ont fait pour les 24h des Tracteurs Tondeuses en 2015.

Michel GIRAUX clôture la séance à 0h05.